

Les langues autochtones et certains facteurs de vitalité en 2011

par Stéphanie Langlois et Annie Turner

Date de diffusion : le 16 octobre 2014



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros sans frais suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-877-287-4369 |

Programme des services de dépôt

- | | |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur | 1-800-565-7757 |

Comment accéder à ce produit

Le produit n° 89-655-X au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca et de parcourir par « Ressource clé » > « Publications ».

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « À propos de nous » > « Notre organisme » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Publication autorisée par le ministre responsable de
Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2014

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'entente de licence ouverte de Statistique Canada (www.statcan.gc.ca/reference/licence-fra.htm).

This publication is also available in English.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, ses entreprises, ses administrations et les autres établissements. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0s valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- p provisoire
- r révisé
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié
- * valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

Nota

Un article semblable a été rédigé pour le compte rendu du 17^e Congrès de la Fondation des langues menacées (Foundation for endangered languages; FEL) et s'appuyait sur deux autres documents déjà publiés par Statistique Canada. Le 17^e Congrès de la Fondation a eu lieu à l'Université Carleton à Ottawa en octobre 2013. Des changements mineurs et des modifications à la présentation ont été apportés à l'article par rapport à la version publiée dans le compte rendu. Le compte rendu du 17^e Congrès n'est publié qu'en anglais. Toutefois, cette nouvelle version modifiée est offerte en français et en anglais.

Résumé

Plusieurs des quelque soixante langues autochtones au Canada sont considérées comme menacées à divers degrés pour leur survie à long terme. L'évaluation de la vitalité linguistique, voire du risque de disparition d'une langue, par la mesure de différents facteurs peut fournir des renseignements utiles pour aider à assurer la continuité d'une langue. Le présent document illustre comment le Recensement de la population de 2011 et l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011 peuvent être utilisés pour mesurer certains des facteurs qui nous renseignent sur la vitalité des langues autochtones. Par exemple, 213 490 personnes ont déclaré une langue maternelle autochtone dans le Recensement de la population de 2011. Les langues cries, l'inuktitut et l'ojibwé étaient les langues autochtones les plus fréquemment déclarées. Cependant, bien des langues autochtones ont été déclarées comme langue maternelle par moins de 500 personnes. D'après l'ENM de 2011, environ un Autochtone sur six peut soutenir une conversation dans une langue autochtone. En outre, plus de 52 000 Autochtones pouvaient soutenir une conversation dans une langue autochtone différente de leur langue maternelle, ce qui porte à croire que ces personnes avaient acquis une langue autochtone comme langue seconde. Une analyse plus approfondie de la vitalité des langues autochtones peut être effectuée au moyen de ces deux sources de données, ainsi que de l'Enquête auprès des peuples autochtones de 2012.

Introduction

Plus de 60 langues autochtones sont parlées au Canada à l'heure actuelle. Cependant, bon nombre de ces langues sont considérées comme menacées à divers degrés pour leur survie à long terme (Lewis et coll., 2013; UNESCO, 2010; Norris, 1998).

Les langues autochtones sont d'une grande importance pour l'identité de plusieurs Premières Nations, Inuits et Métis (Patrimoine canadien, 2005). De plus, la Commission royale sur les peuples autochtones (CRPA) de 1996 a conclu que la redynamisation des langues autochtones est essentielle à la santé globale des personnes et des collectivités (CRPA, 1996).

L'évaluation de la vitalité linguistique ou du risque de disparition d'une langue peut fournir des renseignements utiles pour aider à assurer la survie d'une langue. Un certain nombre d'indicateurs ont été proposés et utilisés pour mesurer la vitalité des langues. Par exemple, l'UNESCO (2003) et *Ethnologue : Languages of the World* (Lewis et coll., 2013) relèvent plusieurs facteurs pour évaluer la vitalité et le risque de disparition d'une langue. Voici quelques exemples de ces facteurs : transmission intergénérationnelle d'une langue, nombre absolu de locuteurs, stabilité et tendances de la taille de la population, fourchette d'âge des locuteurs, proportion de locuteurs par rapport à la population totale, utilisation de la langue dans différents domaines, attitudes des membres de la collectivité à l'égard de leur propre langue, tendances relatives à la résidence et à la migration des locuteurs et information sur l'utilisation de langues secondes.

Dans des documents portant plus précisément sur les langues autochtones au Canada, Norris (1998; 2007) a examiné plusieurs facteurs qui différencient les langues viables des langues menacées de disparition, notamment les suivants : taille de la population ayant une langue maternelle autochtone, indice de continuité,

indice d'habileté ou d'acquisition d'une langue seconde, âge moyen de la population connaissant une langue autochtone et de la population ayant une langue autochtone comme langue maternelle ou langue parlée à la maison, et lieu de résidence.

Puisque la vitalité linguistique ne devrait pas être évaluée au moyen d'un seul facteur, l'UNESCO (2003) recommande l'utilisation d'un ensemble de facteurs pour évaluer la situation d'une langue.

En s'inspirant des résultats déjà diffusés dans le passé ¹, le présent document illustre comment le Recensement de la population de 2011 et l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011 peuvent être utilisés pour mesurer certains de ces facteurs en vue de fournir des renseignements au sujet de la vitalité des langues autochtones au Canada. Seuls certains facteurs, comme la taille de la population de langue maternelle de diverses langues autochtones, et la proportion d'Autochtones qui ont déclaré pouvoir soutenir une conversation dans une langue autochtone, sont présentés dans ce document. D'autres facteurs de vitalité pourraient également être mesurés au moyen de ces deux sources de données dans les recherches à venir.

Les comparaisons historiques sont utiles pour comprendre l'évolution de diverses langues autochtones au fil du temps pour ce qui est de la taille et de la composition de la population. Quelques comparaisons avec le Recensement de la population de 2006 sont fournies dans le document, mais les comparaisons portant sur une période donnée sont pour la plupart en dehors de la portée du document, puisqu'elles nécessiteraient une analyse plus détaillée tenant compte d'un certain nombre de facteurs complexes.

Quelques résultats du Recensement de la population de 2011²

Plus de 60 langues autochtones déclarées en 2011

Le Recensement de la population de 2011 a permis de dénombrer plus de 60 langues autochtones regroupées en 12 familles linguistiques distinctes, ce qui démontre la diversité des langues autochtones au Canada.

Selon le Recensement de 2011, 213 490 personnes ont déclaré une langue maternelle autochtone et 213 350 personnes ont déclaré parler une langue autochtone le plus souvent (132 920) ou régulièrement à la maison (80 430)^{3,4}.

Les langues cries, l'inuktitut et l'ojibwé sont les langues autochtones les plus fréquemment déclarées

Malgré la diversité des langues autochtones au Canada, trois d'entre elles (les langues cries, l'inuktitut et l'ojibwé) représentaient près des deux tiers de la population ayant pour langue maternelle une langue autochtone. Les dix langues autochtones les plus souvent déclarées représentaient près de 90 % de la population ayant pour langue maternelle une langue autochtone.

Les effectifs des différents groupes de langues maternelles autochtones varient d'une langue à l'autre (tableau 1). Les langues cries étaient de loin les plus souvent déclarées comme langue maternelle autochtone, plus de 83 000 personnes ayant déclaré qu'une des langues cries était leur langue maternelle en 2011. L'inuktitut (34 110) et l'ojibwé (19 275) se trouvaient au deuxième rang et au troisième rang des langues autochtones ayant les plus grands effectifs.

Le déné (11 860), l'innu/le montagnais (10 965) et l'oji-cri (10 180) étaient les autres langues autochtones ayant une population de langue maternelle de 10 000 personnes ou plus.

1. Ce document est basé sur deux documents antérieurs : Statistique Canada, 2012; Statistique Canada, 2013.

2. Cette section est basée sur le document intitulé *Les langues autochtones au Canada*, qui présente de l'information sur les langues maternelles autochtones et les langues autochtones parlées à la maison pour la population totale (sauf les résidents institutionnels) d'après les données du Recensement de la population de 2011. Les données sur la langue maternelle et la langue parlée à la maison peuvent également être obtenues de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011, mais elles sont présentées pour un univers différent (population des ménages privés) et ne sont donc pas directement comparables aux données du Recensement de 2011.

3. La langue maternelle désigne la première langue apprise à la maison dans l'enfance et encore comprise. La langue parlée à la maison est la langue que le répondant parlait le plus souvent à la maison ou de façon régulière (en plus de la langue parlée le plus souvent). Les chiffres relatifs à la langue maternelle et à la langue parlée à la maison dans le présent document comprennent la réponse unique d'une langue autochtone ainsi que des réponses multiples incluant une langue autochtone en plus de l'anglais et/ou du français.

4. En 2011, un total de 31 réserves indiennes et d'établissements indiens ont été « partiellement dénombrés ». Le dénombrement n'a pas été autorisé dans certaines réserves indiennes et dans certains établissements indiens ou a été interrompu avant d'être mené à terme, ou encore, a été impossible à cause de désastres naturels (plus précisément les incendies de forêt au nord de l'Ontario). Aucune donnée ne sont incluses dans les totalisations du Recensement de 2011 pour ces 31 réserves indiennes et établissements indiens. Par conséquent, les chiffres pour certaines langues autochtones peuvent être sous-estimés.

En 2011, au moins 25 langues autochtones ont été déclarées comme langue maternelle par moins de 500 personnes. Le nombre absolu de locuteurs est un des facteurs mentionnés par l'UNESCO pour évaluer la vitalité d'une langue, mais il est difficile de déterminer un seuil précis (UNESCO, 2003). Cependant, les langues parlées par un plus grand nombre de personnes ont plus tendance à survivre à long terme que les langues parlées par un bassin restreint de locuteurs (Norris, 1998).

Tableau 1
Effectifs de la population de langue maternelle autochtone pour les dix langues autochtones les plus déclarées comme langues maternelles et regroupement des langues autochtones selon trois tailles d'effectifs de la population de langue maternelle, Canada, 2011

Les dix langues autochtones les plus déclarées comme langue maternelle	Population
1. Langues cries ¹	83 475
2. Inuktitut	34 110
3. Ojibwé	19 275
4. Déné	11 860
5. Innu/montagnais	10 965
6. Oji-cri	10 180
7. Mi'kmaq	8 030
8. Atikamekw	5 915
9. Pied-noir	3 250
10. Stoney	3 155

Regroupement des langues autochtones selon trois tailles d'effectifs de la population de langue maternelle
Langues autochtones ayant une population de langue maternelle entre 1 000 à moins de 3 000 personnes Tlilcho (flanc-de-chien); algonquin; esclave, n.d.a.; porteur; dakota
Langues autochtones ayant une population de langue maternelle entre 500 à moins de 1 000 personnes Chilcotin, gitksan, shuswap (secwepemctsin), mitchif, inuvialuktun, naskapi, nisga'a, halkomelem, mohawk et esclave du Sud.
Langues autochtones ayant une population de langue maternelle de moins de 500 personnes² Kwakiutl (kwak'wala), malécite, thompson (ntlakapamux), inuinnaqtun, gwich'in, castor, okanagan, nootka (nuu-chah-nulth), lillooet, kaska (nahani), tsimshian, cayuga, esclave du Nord (lièvre), tutchone du Nord, oneida, straits, sarsi, haisla, tutchone du Sud, wetsuweten, tahltan, tlingit, kutenai, heiltsuk, haïda, sekani, squamish et tutchone, n.d.a.

1. Les langues cries comprennent les catégories suivantes : cri non déclaré ailleurs (ce qui renvoie à ceux qui ont déclaré « cri »), moskégon (cri des marais), cri des plaines, cri des bois, ainsi qu'une catégorie portant le nom de « cri non inclus ailleurs » (ce qui comprend le cri de Moose, cri de l'Est - dialecte du Nord et le cri de l'Est - dialecte du Sud).
2. Il y a plus de langues autochtones que ce qui est indiqué dans le tableau 1, mais certaines langues autochtones ont été regroupées aux fins de la diffusion en raison du faible nombre de répondants ayant déclaré ces langues.

Note : n.d.a. signifie « non déclaré ailleurs ».

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2011.

La majorité des personnes déclarant une langue maternelle autochtone parlent cette langue à la maison

Parmi la population ayant déclaré avoir une langue maternelle autochtone, 82,2 % des personnes ont également déclaré parler cette langue à la maison : 58,1 % parlaient cette langue le plus souvent alors que 24,1 % parlaient cette langue régulièrement en plus de celle qu'elles parlaient le plus souvent. Ces proportions diffèrent parmi les dix langues maternelles autochtones les plus fréquemment déclarées.

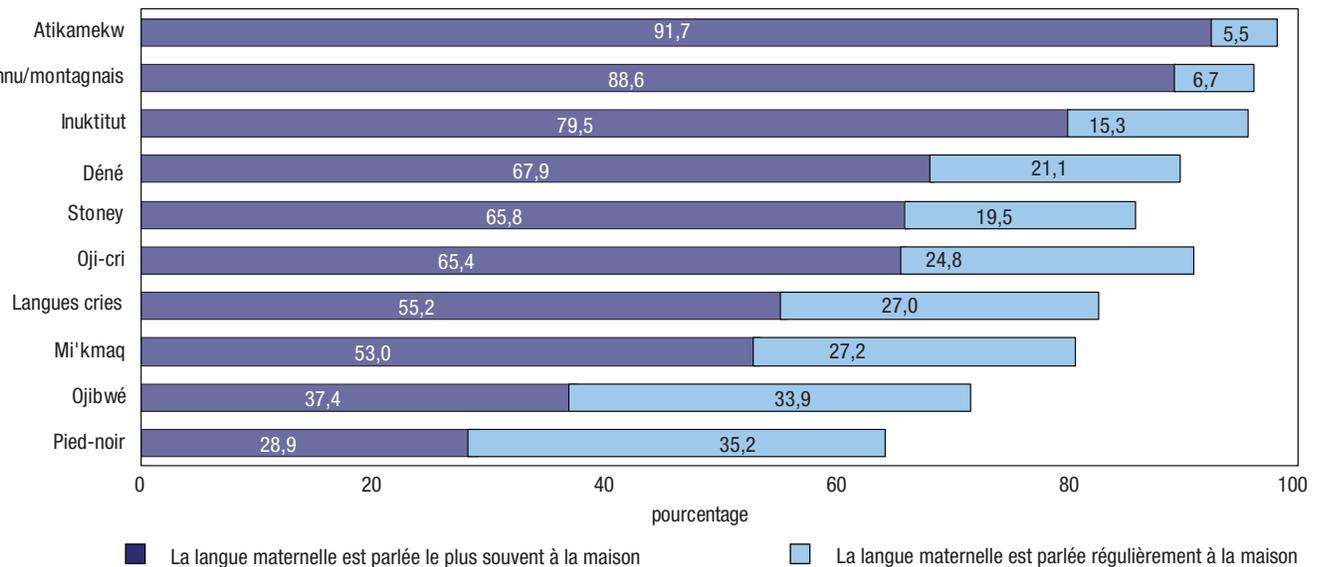
Par exemple, des quelque 6 000 personnes qui ont déclaré avoir comme langue maternelle l'atikamekw, 97,2 % parlaient cette langue à la maison (91,7 % le plus souvent et 5,5 % régulièrement). De même, environ 95 % des personnes dont les langues maternelles étaient l'innu/le montagnais ou l'inuktitut, et environ 90 % de celles dont les langues maternelles étaient l'oï-cri ou le déné, parlaient ces langues le plus souvent ou régulièrement à la maison (graphique 1).

Bien que certaines personnes ayant une langue autochtone comme langue maternelle n'aient pas déclaré parler cette langue le plus souvent à la maison, bon nombre d'entre elles parlaient tout de même cette langue régulièrement à la maison. Par exemple, 28,9 % des personnes dont la langue maternelle était le pied-noir ont déclaré parler cette langue le plus souvent à la maison, tandis que 35,2 % ont déclaré parler cette langue régulièrement, en plus de celle qu'elles parlaient le plus souvent.

Graphique 1

Proportion de la population dont la langue maternelle est l'une des dix langues autochtones les plus déclarées qui parlent leur langue le plus souvent ou régulièrement à la maison, Canada, 2011

Langue maternelle



Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2011.

Parmi les quelque 50 autres langues autochtones, la plupart étaient parlées à la maison par 30 % à 60 % des personnes qui les ont déclarées comme langues maternelles. Elles étaient en général parlées régulièrement à la maison en plus de la langue principale (comme l'anglais ou le français). Toutefois, certaines exceptions sont dignes de mention. Par exemple, 90,2 % des personnes ayant déclaré le naskapi et 54,8 % des personnes ayant déclaré le tlichon (flanc-de-chien) comme langue maternelle les parlaient le plus souvent à la maison.

L'utilisation des langues autochtones à la maison diffère selon le lieu de résidence

En 2011, la proportion de personnes ayant une langue maternelle autochtone qui parlaient leur langue à la maison différait selon le lieu de résidence. Plus particulièrement, les personnes étaient plus susceptibles de parler leur langue maternelle autochtone à la maison lorsqu'elles vivaient dans une subdivision de recensement (SDR)⁵ ayant une proportion élevée de la population dont la langue maternelle était une langue autochtone.

Dans les SDR ayant des proportions élevées de personnes ayant déclaré avoir une langue maternelle autochtone, la plupart (96,8 %) des personnes ayant une langue maternelle autochtone parlaient cette langue à la maison (86,5 % le plus souvent et 10,3 % régulièrement) (graphique 2).

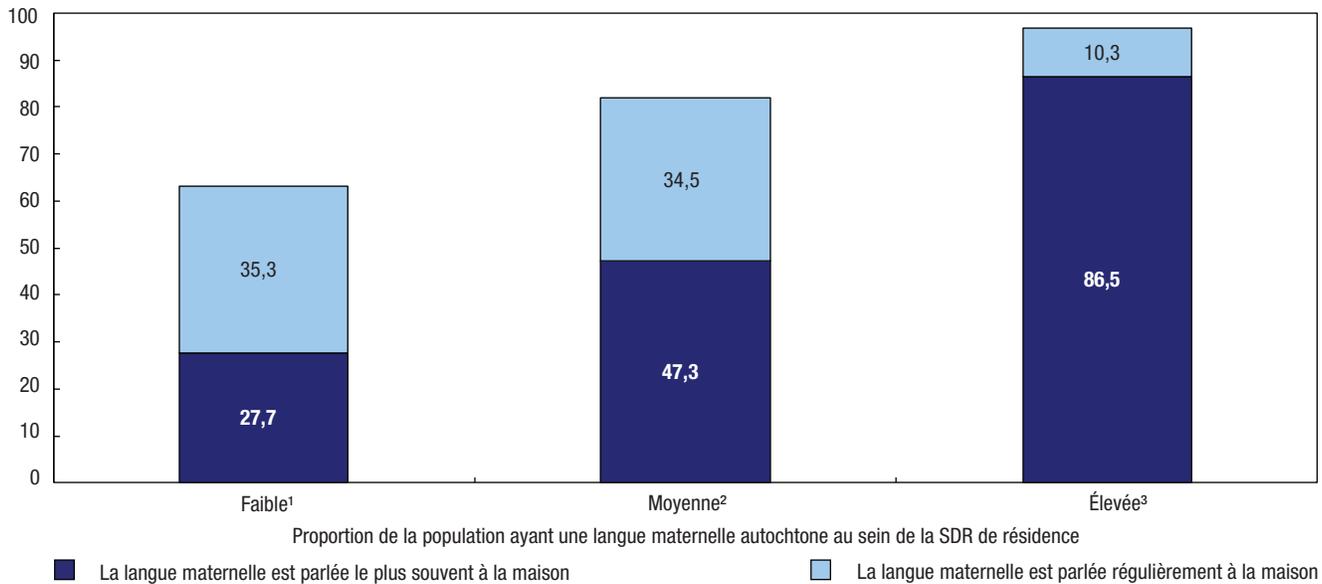
À l'inverse, les personnes étaient moins susceptibles de parler leur langue maternelle autochtone à la maison dans les SDR affichant des proportions faibles de personnes ayant déclaré avoir une langue maternelle autochtone. Dans ces SDR, 63,0 % des personnes ayant une langue maternelle autochtone ont déclaré parler leur langue à la maison (27,7 % le plus souvent et 35,3 % régulièrement).

5. La subdivision de recensement (SDR) correspond à une municipalité ou une région jugée équivalente à une municipalité. Les réserves indiennes et établissements indiens sont également inclus dans la définition d'une subdivision de recensement.

Graphique 2

Proportion de la population parlant leur langue maternelle autochtone le plus souvent ou régulièrement à la maison selon la proportion que représente la population ayant une langue maternelle autochtone au sein de la subdivision de recensement (SDR) de résidence, Canada, 2011

pourcentage



1. Une proportion « faible » de personnes ayant une langue maternelle autochtone inclut les proportions de 0 % à 29 %.
2. Une proportion « moyenne » de personnes ayant une langue maternelle autochtone inclut les proportions de 30 % à 69 %.
3. Une proportion « élevée » de personnes ayant une langue maternelle autochtone inclut les proportions de 70 % à 100 %.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2011.

Quelques résultats de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011⁶

Environ un Autochtone sur six peut soutenir une conversation dans une langue autochtone

D'après l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011, 240 815 Autochtones, ou 17,2 % de la population qui ont déclaré avoir une identité autochtone⁷, ont répondu qu'ils pouvaient soutenir une conversation dans une langue autochtone^{8,9} (tableau 2). En comparaison, cette proportion s'élève à 21,0 %¹⁰ selon les données du Recensement de la population de 2006. Entre 2006 et 2011, le nombre d'Autochtones ayant déclaré pouvoir soutenir une conversation dans une langue autochtone a diminué de 2,0 %, tandis que la population d'identité autochtone a augmenté de 20,1 %.

6. Cette section est basée sur le document intitulé *Les peuples autochtones et la langue*, qui présente de l'information sur la connaissance des langues autochtones, les langues maternelles autochtones et les langues autochtones parlées à la maison, ainsi que des données linguistiques sur la population autochtone pour la population des ménages privés, d'après les données de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011. Les données de l'ENM de 2011 sur la langue sont présentées pour un univers différent et ne sont donc pas directement comparables aux données sur la langue du Recensement de 2011.
7. Le terme « identité autochtone » désigne les personnes ayant déclaré être des Autochtones, c'est-à-dire Première Nation (Indien de l'Amérique du Nord), Métis ou Inuk (Inuit) et/ou ayant déclaré être un Indien inscrit ou des traités, c'est-à-dire les personnes qui sont inscrites en vertu de la *Loi sur les Indiens* du Canada et/ou ayant déclaré être membres d'une Première Nation ou bande indienne. L'article 35 (2) de la *Loi constitutionnelle de 1982* précise que les peuples autochtones du Canada s'entend notamment des Indiens, des Inuit (sic) et des Métis du Canada.
8. Certaines réserves indiennes et certains établissements indiens n'ont pas participé à l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011, soit parce que le dénombrement n'était pas autorisé, soit parce qu'il a été interrompu avant d'être mené à terme, soit à cause de désastres naturels (p. ex., les incendies de forêt). On appelle ces réserves « réserves partiellement dénombrées ». Dans l'ENM de 2011, 36 réserves sur 863 réserves habitées ont été partiellement dénombrées. Les données sur ces 36 réserves indiennes et établissements indiens ne sont pas comprises dans les totalisations de l'ENM de 2011. Par conséquent, certaines estimations du présent document pourraient être sous-estimées, surtout pour les Premières Nations.
9. Par connaissance des langues, on entend les langues dans lesquelles le répondant peut soutenir une conversation. Les données sur la connaissance des langues sont basées sur l'évaluation du répondant de sa capacité de parler ces langues. Les estimations relatives à la connaissance d'une langue autochtone dans ce document comprennent les réponses uniques d'une langue autochtone, ainsi que les réponses multiples incluant une langue autochtone en plus de l'anglais, du français, de différentes langues autochtones et/ou des langues non officielles et non autochtones.
10. Les données du présent document indiquant des variations en pourcentages et en proportions entre les données de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 et du Recensement de 2006 ont été rajustées pour tenir compte des réserves indiennes partiellement dénombrées en 2006 et/ou en 2011. De plus, les données du Recensement de 2006 ont été rajustées en fonction du même univers utilisé pour l'ENM de 2011 (population des ménages privés).

Dans les trois groupes autochtones¹¹ (Premières Nations¹², Métis et Inuits), la plus forte proportion ayant déclaré pouvoir soutenir une conversation dans une langue autochtone a été observée chez les Inuits. En 2011, 63,7 % des Inuits ont déclaré pouvoir soutenir une conversation dans une langue autochtone, surtout l'inuktitut. La proportion était de 22,4 % parmi les Premières Nations, et de 2,5 % parmi les Métis.

En plus de s'intéresser à la capacité de soutenir une conversation dans une langue autochtone, l'ENM a recueilli des renseignements sur la langue maternelle et la langue parlée à la maison, afin de donner un portrait plus complet des caractéristiques linguistiques de la population autochtone.

En 2011, 14,5 % de la population autochtone a déclaré une langue autochtone comme langue maternelle. De plus, 14,0 % des Autochtones ont déclaré parler une langue autochtone à la maison : 8,5 % la parlaient le plus souvent, tandis que 5,5 % la parlaient régulièrement, en plus de la langue qu'ils parlaient le plus souvent.

Tableau 2

Proportion de la population ayant déclaré pouvoir soutenir une conversation dans une langue autochtone et proportion ayant déclaré une langue maternelle autochtone, pour certaines catégories d'identité autochtone, Canada, 2011

Certaines catégories d'identité autochtone	Capacité de soutenir une conversation dans une langue autochtone	Langue autochtone comme langue maternelle
	Proportion (%) de la population	
Population totale d'identité autochtone	17,2	14,5
Premières Nations – Identité unique	22,4	18,7
Métis – Identité unique	2,5	1,8
Inuits – Identité unique	63,7	58,7

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011.

Certains Autochtones acquièrent une langue autochtone comme langue seconde

Les Autochtones étaient plus nombreux à avoir déclaré pouvoir soutenir une conversation dans une langue autochtone qu'à avoir une langue autochtone comme langue maternelle. En 2011, 240 815 Autochtones ont déclaré qu'ils pouvaient soutenir une conversation dans une langue autochtone, tandis que 202 495 Autochtones ont déclaré avoir une langue autochtone comme langue maternelle. Ce résultat suppose que certains Autochtones ont acquis une langue autochtone comme langue seconde.

Parmi les 240 815 Autochtones qui ont déclaré pouvoir soutenir une conversation dans une langue autochtone, 188 540 ou 78,3 % ont déclaré cette même langue comme leur langue maternelle.

Les autres 52 275, ou 21,7 % ont déclaré une langue différente, tel l'anglais ou le français, comme langue maternelle, ce qui porte à croire que ces personnes ont acquis une langue autochtone comme langue seconde. La proportion était de 35,3 % pour les Métis, de 23,1 % pour les Premières Nations et de 10,2 % pour les Inuits (tableau 3).

D'après l'ENM de 2011, 4 305 non-Autochtones ont déclaré connaître une langue autochtone. La plupart d'entre eux (80,5 %) ne l'ont pas déclarée comme langue maternelle et l'ont donc acquise comme langue seconde.

11. Bien que des réponses uniques et multiples à la question sur l'identité autochtone soient possibles, les données pour chacun des trois groupes autochtones dans le présent document sont basées sur la population ayant déclaré une seule identité de « Premières Nations », « Métis » ou « Inuits ».

12. Les répondants se sont identifiés comme « Première Nation (Indien de l'Amérique du Nord) » dans le questionnaire de l'ENM; toutefois, le terme « Premières Nations » est employé tout au long du présent document.

Tableau 3

Population ayant déclaré pouvoir soutenir une conversation dans une langue autochtone qui n'est pas leur langue maternelle, pour certaines catégories d'identité autochtone, Canada, 2011

Certaines catégories d'identité autochtone	Personnes pouvant soutenir une conversation dans une langue autochtone qui n'est pas leur langue maternelle	
	nombre ¹	%
Population totale d'identité autochtone	52 275	21,7
Premières Nations – Identité unique	44 140	23,1
Métis – Identité unique	3 975	35,3
Inuits – Identité unique	3 845	10,2
Population d'identité non autochtone	3 465	80,5

1. La somme des estimations pour les trois groupes autochtones ne correspond pas à la population totale d'identité autochtone parce que seulement certaines catégories d'identité autochtone sont présentées.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011.

Moins d'un Autochtone sur dix ayant déclaré une langue maternelle autochtone a perdu sa capacité de soutenir une conversation dans cette langue

Parmi les 202 495 Autochtones qui ont déclaré une langue autochtone comme langue maternelle, 13 955 ou 6,9 % ne pouvaient plus soutenir une conversation dans cette langue, même s'ils la comprenaient encore¹³ (tableau 4).

La proportion était de 12,0 % pour les Métis, de 7,6 % pour les Premières Nations et de 2,5 % pour les Inuits. En outre, les non-Autochtones qui ont déclaré une langue autochtone pour langue maternelle étaient plus susceptibles de perdre leur capacité de soutenir une conversation dans leur langue maternelle, 33,1 % d'entre eux ne pouvant plus soutenir une conversation dans cette langue.

Tableau 4

Population ayant déclaré une langue maternelle autochtone, mais ne pouvant pas soutenir une conversation dans cette langue, pour certaines catégories d'identité autochtone, Canada, 2011

Certaines catégories d'identité autochtone	Personnes ne pouvant pas soutenir une conversation dans leur langue maternelle autochtone	
	nombre ¹	%
Population totale d'identité autochtone	13 955	6,9
Premières Nations – Identité unique	12 010	7,6
Métis – Identité unique	995	12,0
Inuits – Identité unique	875	2,5
Population d'identité non autochtone	415	33,1

1. La somme des estimations pour les trois groupes autochtones ne correspond pas à la population totale d'identité autochtone parce que seulement certaines catégories d'identité autochtone sont présentées.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011.

13. L'ENM ne mesure pas le nombre de personnes qui ne comprennent plus la première langue qu'elles ont apprise à la maison pendant leur enfance.

Parmi les Premières Nations, environ une personne sur cinq peut soutenir une conversation dans une langue autochtone

En 2011, 191 010 Premières Nations ont déclaré pouvoir soutenir une conversation dans une langue autochtone, soit 22,4 % de la population des Premières Nations. Cette proportion était inférieure de 5,6 points de pourcentage¹⁴ au nombre déclaré lors du Recensement de la population de 2006. Entre 2006 et 2011, le nombre de personnes des Premières Nations ayant déclaré pouvoir soutenir une conversation dans une langue autochtone a diminué de 1,8 %, tandis que le nombre total de personnes des Premières Nations a augmenté de 22,9 %.

Parmi les plus de 60 langues autochtones dans lesquelles les Premières Nations ont déclaré pouvoir soutenir une conversation, les langues cries étaient les plus souvent déclarées. Environ 87 600 Premières Nations ont déclaré pouvoir soutenir une conversation dans une de ces langues cries, suivis de 23 880 qui ont déclaré l'ojibwé, 11 135 qui ont déclaré l'innu/le montagnais, 10 725 qui ont déclaré le déné et 10 120 qui ont déclaré pouvoir soutenir une conversation en oji-cri. Ces cinq langues autochtones représentaient 75,1 % de la population des Premières Nations ayant déclaré pouvoir soutenir une conversation dans une langue autochtone.

Les Premières Nations qui ont déclaré avoir le statut d'Indien inscrit¹⁵ étaient plus susceptibles de pouvoir soutenir une conversation dans une langue autochtone que celles qui n'étaient pas des Indiens inscrits. En 2011, 29,2 % des 637 660 Premières Nations ayant le statut d'Indien inscrit étaient capables de le faire, comparativement à 2,2 % des 213 900 Premières Nations qui n'étaient pas des Indiens inscrits (tableau 5).

En outre, 44,7 % des Premières Nations ayant le statut d'Indien inscrit et vivant dans les réserves¹⁶ ont déclaré pouvoir soutenir une conversation dans une langue autochtone, une proportion trois fois supérieure à celle de 14,1 % parmi les Premières Nations ayant le statut d'Indien inscrit et vivant hors réserve.

Tableau 5
Population ayant déclaré pouvoir soutenir une conversation dans une langue autochtone pour certains groupes de population des Premières Nations, Canada, 2011

Certains groupes de population des Premières Nations	Personnes déclarant pouvoir soutenir une conversation dans une langue autochtone	
	nombre	%
Population totale des Premières Nations	191 010	22,4
Indien inscrit ou des traités	186 210	29,2
Vivant dans les réserves	140 660	44,7
Vivant hors réserve	45 545	14,1
Pas un Indien inscrit ou des traités	4 795	2,2

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011.

Moins de 3 % des Métis peuvent soutenir une conversation dans une langue autochtone

En 2011, 11 255 Métis, ou 2,5 % de la population métisse, ont déclaré pouvoir soutenir une conversation dans une langue autochtone, comparativement à 3,5 % selon le Recensement de la population de 2006. Entre 2006 et 2011, le nombre de Métis qui ont déclaré pouvoir soutenir une conversation dans une langue autochtone a diminué de 17,9 %, tandis que la population métisse a augmenté de 16,3 %.

14. Après rajustement des données de l'ENM de 2011 et du Recensement de la population de 2006 pour tenir compte des réserves indiennes partiellement dénombrees en 2006 et/ou en 2011, en plus de rajuster les données du Recensement de 2006 pour les adapter au même univers que l'ENM de 2011 (population des ménages privés), la proportion des Premières Nations qui ont déclaré pouvoir soutenir une conversation dans une langue autochtone était de 22,5 % d'après l'ENM de 2011 et de 28,1 % d'après le Recensement de la population de 2006.

15. Les Indiens inscrits sont les personnes qui sont inscrites en vertu de la *Loi sur les Indiens* du Canada. Les Indiens des traités sont les personnes appartenant à une Première Nation ou à une bande indienne ayant signé un traité avec la Couronne. Les Indiens inscrits ou des traités sont parfois appelés Indiens avec statut ou Indiens statués. Pour les besoins de ce document, le terme « Indien inscrit » sera employé pour désigner les personnes qui ont déclaré être un Indien avec statut ou un Indien inscrit ou des traités dans l'ENM.

16. « Dans les réserves » comprend six genres de subdivisions de recensement (SDR) légalement affiliés aux Premières Nations ou aux bandes indiennes, c'est-à-dire réserve indienne (IRI), établissement indien (S-E) (sauf pour les cinq établissements du Yukon de Champagne Landing 10, Klukshu, Two and One-Half Mile Village, Two Mile Village et Kloo Lake), Indian Government District (IGD), terres réservées aux Cris (TC), terres réservées aux Naskapis (TK) et Nisga'a land (NL), ainsi que le village nordique de Sandy Bay en Saskatchewan.

L'ENM a enregistré plus de 20 langues autochtones dans lesquelles les Métis ont déclaré pouvoir soutenir une conversation. Les langues autochtones parlées par le plus grand nombre de Métis étaient les langues cries, déclarées par 7 110 personnes. Suivaient 2 080 personnes ayant déclaré pouvoir soutenir une conversation en déné, 940 en mitchif et 805 en ojibwé. Ces quatre langues autochtones représentaient 97,2 % de la population métisse ayant déclaré parler une langue autochtone assez bien pour soutenir une conversation.

Près de deux Inuits sur trois peuvent soutenir une conversation dans une langue inuite

En 2011, 37 615 Inuits, ou 63,3 % de la population inuite, ont déclaré pouvoir soutenir une conversation dans une langue inuite. Dans le Recensement de la population de 2006, cette proportion était de 68,8 %. Entre 2006 et 2011, le nombre d'Inuits ayant déclaré pouvoir soutenir une conversation dans une langue inuite a augmenté de 8,6 %, un rythme plus lent que la croissance de 18,1 % de la population inuite.

La langue inuite parlée par le plus grand nombre d'Inuits était l'inuktitut. Environ 36 050 Inuits ont déclaré pouvoir soutenir une conversation en inuktitut. Suivaient 675 Inuits ayant déclaré pouvoir parler l'inuinnaqtun, 625, l'inuvialuktun et 285, une autre langue inuite.

L'inuktitut représentait 95,8 % de la population inuite ayant déclaré pouvoir soutenir une conversation dans une langue inuite. Relativement peu d'Inuits (moins de 400) parlaient d'autres langues autochtones, comme le cri (150) et l'innu/le montagnais (95).

La proportion d'Inuits ayant déclaré pouvoir soutenir une conversation dans une langue inuite était différente dans l'Inuit Nunangat¹⁷ (tableau 6). Pratiquement tous les Inuits (99,1 %) vivant au Nunavik pouvaient soutenir une conversation dans une langue inuite. Au Nunavut, près de neuf Inuits sur dix pouvaient parler une langue inuite assez bien pour soutenir une conversation dans cette langue.

Les Inuits vivant au Nunatsiavut (24,9 %) et dans la région inuvialuite des Territoires du Nord-Ouest (20,1 %) étaient moins nombreux à avoir déclaré connaître une langue inuite. À l'extérieur de l'Inuit Nunangat¹⁸, un Inuit sur dix a déclaré parler une langue inuite assez bien pour soutenir une conversation.

Tableau 6

Population inuite ayant déclaré pouvoir soutenir une conversation dans une langue inuite, selon la région de résidence – Inuit Nunangat, Canada, 2011

Région de résidence – Inuit Nunangat	Inuits déclarant pouvoir soutenir une conversation dans une langue inuite	
	nombre	%
Population inuite totale	37 615	63,3
Inuit Nunangat	35 995	82,8
Nunatsiavut	580	24,9
Nunavik	10 660	99,1
Nunavut	24 090	89,0
Région inuvialuite	665	20,1
À l'extérieur de l'Inuit Nunangat ¹	1 625	10,2

1. Les estimations et les tendances provenant d'autres sources de données semblent indiquer que la population inuite vivant à l'extérieur de l'Inuit Nunangat est surestimée à l'échelle nationale.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011.

17. L'Inuit Nunangat est la patrie des Inuits du Canada. Elle comprend les communautés incluses dans les quatre régions inuites : Nunatsiavut (la côte nord du Labrador), Nunavik (Nord du Québec), le territoire du Nunavut et la région inuvialuite des Territoires du Nord-Ouest. Ensemble, ces régions englobent le territoire traditionnellement habité par les Inuits au Canada.

18. Les estimations et les tendances provenant d'autres sources de données semblent indiquer que la population inuite vivant à l'extérieur de l'Inuit Nunangat est surestimée à l'échelle nationale.

Les plus récentes sources de données sur les langues autochtones à Statistique Canada

Recensement de la population de 2011 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011

Le Recensement de la population de 2011 fournit des données sur les langues autochtones comme langue maternelle et langue parlée à la maison pour la population totale. Pour la première fois en 2011, trois questions sur la langue (connaissance des langues officielles, langue parlée à la maison et langue maternelle) ont été posées dans le questionnaire du recensement qui a été distribué à 100 % de la population. Les données linguistiques et les analyses publiées pour tous les recensements depuis 1996 étaient fondées presque exclusivement sur les réponses obtenues du questionnaire du recensement complet distribué à 20 % de la population.

En 2011, Statistique Canada a mené pour la première fois l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM). Cette enquête, autoadministrée et à participation volontaire, a été instaurée en remplacement du questionnaire complet du recensement. Environ 4,5 millions de ménages à travers le pays ont été sélectionnés pour l'ENM, ce qui représentait environ le tiers de tous les ménages. L'ENM fournit des données sur les langues autochtones comme langue maternelle, langue parlée à la maison et langue de travail, ainsi que des données sur la connaissance des langues autochtones pour la population des ménages privés. Les données linguistiques pour la population autochtone ne peuvent être obtenues que de l'ENM.

Enquête auprès des peuples autochtones de 2012

Les données de l'Enquête auprès des peuples autochtones (EAPA) de 2012 ont été publiées en novembre 2013, alors que l'analyse pour ce document était déjà terminée. L'EAPA de 2012 recueillait l'information suivante sur la langue : capacité de parler et de comprendre une langue autochtone selon l'évaluation de la capacité (seulement quelques mots, avec effort, relativement bien ou très bien), importance de parler et de comprendre une langue autochtone, fréquence de l'exposition à une langue autochtone à la maison et à l'extérieur de la maison et première(s) langue(s) apprise(s) à la maison pendant l'enfance. La population cible comprend toutes les personnes vivant au Canada qui avaient six ans et plus en date du 1^{er} février 2012, et qui se sont identifiées comme Autochtones dans l'ENM de 2011. Sont exclues de cette population les personnes qui vivent dans les réserves dans les provinces et dans certaines collectivités des Premières Nations dans les territoires.

Conclusion

Le présent document renferme des données sur certains des facteurs liés à la vitalité linguistique pour plusieurs langues autochtones au Canada, comme la taille de la population de langue maternelle, la rétention linguistique à la maison, le lieu de résidence et la proportion de locuteurs au sein de la population de chaque groupe autochtone.

Le Recensement de 2011 et l'ENM de 2011 peuvent également fournir des données sur d'autres facteurs de vitalité linguistique, comme la transmission intergénérationnelle des langues, l'âge des locuteurs et la langue de travail. Dans les recherches à venir, on pourrait examiner ces autres facteurs, en plus d'effectuer une analyse plus approfondie des facteurs mentionnés dans le présent document.

Remerciements

Ce document est basé sur deux rapports antérieurs de Statistique Canada rédigés par Stéphanie Langlois et Annie Turner, avec la collaboration d'autres membres du personnel de Statistique Canada. Remerciements particuliers à Jean-Pierre Corbeil et à François Nault de Statistique Canada, qui ont révisé ce document.

Références

Commission royale sur les peuples autochtones. 1996. *Rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones : Vers un ressourcement*, vol. 3. Ottawa. Gouvernement du Canada.

LEWIS, M. Paul, Gary F. Simons et Charles D. Fennig (eds.). 2013. *Ethnologue: Languages of the World*, 17^e édition, Dallas (Texas), SIL International, www.ethnologue.com.

NORRIS, M.J. 1998. « Les langues autochtones du Canada ». *Tendances sociales canadiennes*, vol. 51, produit n° 11-008 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, p. 8-17.

NORRIS, M.J. 2007. « Langues autochtones au Canada : nouvelles tendances et perspectives sur l'acquisition d'une langue seconde », *Tendances sociales canadiennes*, vol. 83, produit n° 11-008 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, p. 21-29.

Patrimoine canadien. 2005. *Le début d'un temps nouveau : premier rapport en vue d'une stratégie de revitalisation des langues et des cultures des Premières nations, des Inuits et des Métis*, rapport présenté à la ministre du Patrimoine canadien par le Groupe de travail sur les langues et les cultures autochtones, n° CH4-96/2005 au catalogue, Ottawa.

Statistique Canada. 2012. *Les langues autochtones au Canada*, produit n° 98-314-X2011003 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa (Ontario), Série Recensement en bref, Recensement de 2011.

Statistique Canada. 2013. *Les peuples autochtones et la langue*, produit n° 99-011-X2011003 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa (Ontario), Série ENM en bref, Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

UNESCO. 2003. *Vitalité et disparition des langues*, document adopté par le Groupe d'experts spécial sur les langues en danger, www.unesco.org/culture/ich/doc/src/00120-FR.pdf.

UNESCO. 2010. *Atlas des langues en danger dans le monde*, 3^e édition, Moseley, C. (ed.) Paris, Éditions UNESCO, www.unesco.org/culture/languages-atlas/index.php [Le lien mène à la version anglaise. Il est possible d'accéder à la version française à partir du site.]